

COMMUNIQUE DE PRESSE – 2 octobre 2010

Réhabilitation du Patrimoine breton

Restauration de l'ancien Carmel de Saint-Brieuc (Côtes d'Armor),
soutenue par la Fondation du Patrimoine
grâce au mécénat de la Fondation Total

Dans le cadre de son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total a apporté un soutien de 350 000 euros à la restauration de l'ancien Carmel de Saint-Brieuc, pour le réhabiliter en une Cité de la Musique, de la Danse et des Arts.

L'inauguration des travaux réalisés aura lieu le samedi 2 octobre 2010, à 11 heures, sur le site, en présence des représentants de la Fondation du Patrimoine, de la Fondation Total et des autorités locales.



En 1931, plusieurs carmélites achètent un terrain à Saint-Brieuc, rue Pinot-Duclos, et y font construire, en granit de Gouédic, le principal bâtiment du Carmel. Situé au cœur de la ville, l'édifice dispose d'une implantation géographique idéale. L'ensemble immobilier, qui se compose de divers bâtiments organisés autour d'un cloître, comprend quatre ailes, un sous-sol, un rez-de-chaussée, un premier étage, des combles, ainsi qu'une chapelle érigée plus tardivement, en 1962.

Le site bénéficie ainsi d'un fort potentiel en termes de surfaces. Pour ces raisons, la ville de Saint-Brieuc décide d'en faire l'acquisition, en octobre 2005, et d'y créer un équipement d'envergure, dédié à l'enseignement musical et chorégraphique.

Objectif : réunir en un même lieu le Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art dramatique, l'antenne de formation continue du Centre de Formation à l'Enseignement de la Danse et de la Musique (CEFEDM), ainsi que diverses associations de pratiques musicales, vocales ou chorégraphiques qui occupaient jusqu'alors des locaux dégradés et peu adaptés.

La nouvelle Cité de la Musique, de la Danse et des Arts permettra au département, et plus largement à la région, de proposer une offre d'enseignement musical et chorégraphique particulièrement diversifiée, à destination d'un large public (à terme, le site devrait accueillir environ 1000 élèves).

COMMUNIQUE DE PRESSE – 2 octobre 2010

Réhabilitation du Patrimoine breton

Restauration de l'ancien Carmel de Saint-Brieuc (Côtes d'Armor),
soutenue par la Fondation du Patrimoine
grâce au mécénat de la Fondation Total

En partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total s'associe, depuis 2006, à la mise en valeur du patrimoine français et plus particulièrement dans les régions où le Groupe est implanté.

La Fondation Total dédie à cet engagement un budget de 16 millions d'euros sur six ans (2006-2011) dans le but de donner une nouvelle vie aux sites restaurés, de transmettre les savoir-faire des métiers du bâti ancien et de contribuer ainsi au développement économique et social local.

Ce soutien est dédié à **la restauration du patrimoine industriel et artisanal, à la reconversion d'éléments notoires du patrimoine régional** à des fins culturelles et touristiques ainsi qu'à **la participation à des chantiers de restauration pour encourager la formation professionnelle et l'insertion sociale.**

A ce jour, ce sont **plus de 80 projets** qui sont concernés par ce partenariat.

www.fondation-patrimoine.mecenat-total.com

La Fondation Total, créée en 1992 pour se consacrer à l'Environnement et plus particulièrement à la biodiversité marine, a, en 2008, élargi son engagement aux deux autres domaines du mécénat de Total : Solidarité (santé, éducation), et Culture (patrimoine, soutien aux grandes institutions culturelles).

En France et hors de France, elle apporte son appui à des projets conçus avec ses partenaires (associations, institutions, ONG), et à des initiatives proposées par les collaborateurs de Total dans le domaine de la solidarité et de l'environnement. www.fondation.total.com

La Fondation du Patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, est un organisme privé indépendant à but non lucratif. Apportant un appui financier à des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales notamment), elle vise à promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine national non protégé au titre des Monuments Historiques. En soutenant la création d'emplois directs et indirects ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels liés au bâti ancien, la Fondation du Patrimoine participe au développement durable local.

Depuis 2000,

- ➔ près de 12 000 projets soutenus
- ➔ plus 800 millions d'euros de travaux engagés
- ➔ soit environ 2300 emplois créés ou maintenus en moyenne par an dans le bâtiment*

*Source INSEE (1996) : 45 emplois sont créés ou maintenus pour 1,5 M € de travaux réalisés pour la restauration du bâti ancien.

www.fondation-patrimoine.com

Contacts presse